



**HAL**  
open science

**“ Après vous allez penser qu’on est des nantis ou des privilégiés ! ”. Saisir la position des classes supérieures du pôle privé dans l’espace social**

Lorraine Bozouls

► **To cite this version:**

Lorraine Bozouls. “ Après vous allez penser qu’on est des nantis ou des privilégiés ! ”. Saisir la position des classes supérieures du pôle privé dans l’espace social. SociologieS, 2020, 10.4000/sociologies.12906 . hal-03992921

**HAL Id: hal-03992921**

**<https://sciencespo.hal.science/hal-03992921>**

Submitted on 16 Feb 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

# « Après vous allez penser qu'on est des nantis ou des privilégiés ! ». Saisir la position des classes supérieures du pôle privé dans l'espace social

Lorraine Bozouls

## SociologieS [En ligne]

<http://journals.openedition.org/sociologies/12906>

DOI : <https://doi.org/10.4000/sociologies.12906>

Il s'agit dans cet article de confronter les pratiques de catégorisation faites par la chercheuse pour découper l'espace social avec les stratégies de positionnement mises en œuvre par les individus, et ce d'autant plus en situation d'entretien sociologique, véritable opportunité donnée aux enquêté-e-s pour marquer les frontières de leur groupe social. Pour ce faire, cet article s'intéresse aux classes supérieures du pôle privé habitant des quartiers homogènes de la proche banlieue parisienne. Il contribue à déplacer la focale des situations extrêmement minoritaires et pourtant très médiatisées des grandes fortunes, vers celles d'autres groupes un peu moins riches mais plus nombreux. Opérer ce mouvement de décentrement en questionnant des élites « ordinaires » (Savage, 2015) va de pair avec une interrogation sur leur appartenance même au groupe des élites, et ce d'autant plus que leurs ressources sont révélatrices de la structure en chiasme de l'espace social (Bourdieu, 1979). En effet, les fractions étudiées sont situées plutôt « à droite » de l'espace social, c'est à dire du côté des ménages davantage dotés en capital économique que culturel.

Il s'agit de discuter le positionnement – et l'auto-positionnement – de ces ménages dans les marges des élites à partir de l'analyse de la structure de leurs capitaux et de leur statut résidentiel. L'enquête (voir encadré) privilégie une entrée par le ménage et leur monde privé (Schwartz, 2012). Contrairement à la plupart des travaux sur les classes supérieures où les femmes sont largement invisibilisées – et ce d'autant plus qu'elles n'occupent pas une situation professionnelle dominante – une majorité de femmes ont été interrogées au cours de l'enquête. Enquêter sur le monde privé des membres de ces fractions de classes et sur leur espace domestique permet de mettre en lumière des positions potentiellement marginales, négligées dans les études uniquement centrées sur les positions professionnelles. Les approches transversales prenant en compte non seulement la position professionnelle des deux conjoints, mais également leurs parcours scolaires, leurs trajectoires sociales et résidentielles, sont nécessaires afin d'appréhender le plus finement possible les mécanismes de positionnement social (Amossé & De Peretti, 2011) et la mise en place de frontières au sein des classes supérieures.

Le pouvoir politique et décisionnel est central dans la définition des élites<sup>1</sup>. Même dans les études sur les patrons, la porosité des frontières avec le monde politique et administratif est mise en avant (Dudouet & Joly, 2010). Bien que situés à des positions importantes dans le secteur privé, les hommes des ménages enquêtés ne font pas partie des élites dirigeantes à l'échelle nationale et n'exercent aucun pouvoir

politique. Ces individus ne sont pas au cœur des élites les plus couramment étudiées et c'est en cela qu'ils peuvent être considérés comme une frange secondaire, sinon marginale, du groupe des élites. A fortiori, cette caractéristique se trouve renforcée pour leurs épouses au foyer. De plus, malgré leur haut niveau de richesse, ils sont parfois symboliquement dominés du point de vue du capital culturel. Il s'agit donc d'introduire de la nuance dans l'analyse des groupes sociaux et des recompositions internes aux classes supérieures, en montrant comment leurs ressources s'articulent et se compensent. En d'autres termes, l'article entend contribuer au débat sur la nature du pouvoir : provient-il d'un pouvoir décisionnel et politique, de ressources économiques ou bien de notoriété et de prestige ?

L'article s'attachera tout d'abord à montrer que le capital économique des ménages enquêtés, s'il est conséquent, provient d'une stratégie d'accumulation qui leur permet de se positionner hors du cœur des élites. Nous verrons ensuite que les personnes enquêtées peuvent également être considérées comme appartenant à une fraction marginale des classes supérieures en raison d'une scolarité à distance des institutions d'élite, ce qui se retrouve dans le parcours scolaire de leurs enfants. Enfin, l'article montre comment la localisation de leur résidence principale dans des quartiers de la banlieue résidentielle positionne ces ménages dans des marges de la métropole parisienne, une distance recherchée pour l'entre-soi qu'elle procure.

## **Encadré méthodologique**

Cet article s'appuie sur une enquête de terrain réalisée dans le cadre d'une thèse portant sur l'entre-soi, les pratiques résidentielles et les styles de vie des classes supérieures du pôle privé en France. Le protocole d'enquête repose principalement sur des entretiens menés avec des propriétaires de maisons situées dans les quartiers les plus aisés de deux communes de la première couronne de la banlieue parisienne. J'ai réalisé 30 entretiens dans chaque commune (66 personnes interrogées, ayant entre 40 et 70 ans au moment de l'enquête, la plupart étant des femmes<sup>2</sup>). Après avoir trouvé les premiers contacts grâce à mon réseau de connaissance ou en assistant à des réunions publiques, j'ai ensuite progressé par recommandation au sein des réseaux d'interconnaissance de mes enquêté-e-s. Les entretiens ont duré en moyenne deux heures et se sont déroulés dans la quasi-totalité des cas au domicile des personnes.

## **Des riches « pas forcément blindés » ?**

Dans cette première partie, il s'agira de confronter l'estimation du patrimoine économique des ménages enquêtés par la chercheuse avec leurs stratégies d'auto-positionnement aux marges de l'élite économique. En effet, malgré leur forte dotation en capital économique, les personnes enquêtées évitent de se catégoriser comme riches en mettant en avant leur accumulation progressive et le recours au crédit.

Les ménages interrogés appartiennent au pôle privé des classes supérieures au sens où leurs possessions matérielles occupent une place importante dans la définition de leur statut social. Si l'enquête n'a pas permis d'objectiver de manière précise leur dotation en capital économique<sup>3</sup>, les informations récoltées

permettent une estimation *a minima* des revenus salariaux, ainsi que du patrimoine immobilier. Les hommes des ménages enquêtés occupent (ou ont occupé lorsqu'ils sont retraités) des positions stratégiques au sein d'entreprises du secteur privé. Ils sont une majorité à être cadres supérieurs, occupent des fonctions de direction et travaillent souvent dans les secteurs financiers et bancaires. Leurs positions sont en partie liées aux transformations de l'économie, comme la tertiarisation ou la financiarisation, qui ont entraîné la multiplication et la diversification des postes de cadres (Bouffartigue & Gadea, 2000). Ces cadres ont d'importantes responsabilités qui impliquent souvent des horaires de travail extensifs, une forte mobilité à l'échelle internationale mais aussi d'importantes rémunérations. Ils sont aujourd'hui des représentants majeurs des « gens du privé » (Singly & Thélot, 1989), particulièrement présents dans les quartiers de banlieue chic de la métropole parisienne (Andreotti, Le Galès & Moreno Fuentes, 2016 ; Godechot, 2013). Parmi les hommes des ménages enquêtés on trouve aussi des professions libérales (dentiste, médecin, avocat, architecte, expert-comptable) et des chefs d'entreprise, situations parmi les plus rémunératrices au sein des emplois non-salariés (Amar, 2010). Les positions professionnelles des maris sont fortement rémunératrices et elles sont souvent présentées comme un élément majeur de la progression des carrières résidentielles des ménages. Valérie Devaux<sup>4</sup> (46 ans, femme au foyer, mariée à un directeur commercial, trois enfants) parle ainsi du « step financier » qu'a constitué l'expatriation de son mari et qui leur a permis d'acquérir une maison secondaire à Trouville.

Les femmes sont davantage assignées à la gestion de l'économie domestique et à l'éducation des enfants. Plus d'un tiers des femmes des ménages enquêtés sont au foyer, auxquelles s'ajoutent près d'un autre tiers travaillant à domicile, à temps partiel et/ou dans l'entreprise de leur mari<sup>5</sup>. Si la majorité des femmes sont au foyer et n'occupent pas des positions de pouvoir au sein des arrangements conjugaux, l'analyse du travail de positionnement social fait à l'échelle des ménages permet de mettre en avant leur contribution dans les mécanismes de reproduction sociale (Ostrander, 1984) et dans la prise en charge du « travail de style de vie » (Sherman, 2017).

Le patrimoine immobilier est la partie du capital économique la plus visible et également celle où j'ai obtenu le plus d'informations, l'entretien portant principalement sur les pratiques résidentielles et se déroulant dans la quasi-totalité des cas au domicile. Ainsi, en comparant les prix du foncier avec les dates d'achat et les caractéristiques des maisons<sup>6</sup>, je peux avoir une estimation approximative de leur valeur. Les ménages enquêtés sont très souvent multi-propriétaires et possèdent, outre leur résidence principale, des biens de rapport et/ou une ou plusieurs maisons secondaires. Ainsi, la plupart des ménages enquêtés a un patrimoine immobilier total estimé supérieur à un million d'euros et appartient donc aux 3% des ménages les plus dotés de France et au moins un tiers des ménages appartiennent au 1% les plus riches puisqu'ils détiennent plus de 1,9 millions d'euros de patrimoine. Ces ménages reproduisent une stratégie d'accumulation de capital, puisqu'ils s'inscrivent dans des lignées familiales de propriétaires (Davidoff & Hall, 2014) et qu'ils la mettent en œuvre dès leur jeune âge. Étant uniquement basées sur les biens immobiliers ces approximations sous-estiment probablement le patrimoine total des ménages enquêtés. Il est important de ne pas s'arrêter aux signes extérieurs de richesse afin d'appréhender le capital économique des plus riches (Herlin-Giret, 2018) et de prendre en compte autant que possible dans l'analyse les richesses mobilières, qui expliquent une grande partie des disparités au sein des classes supérieures. Cependant, les possessions immobilières sont tout de même un bon témoin du volume de

capital économique des ménages enquêtés, puisque chez les classes supérieures le patrimoine immobilier reste bien supérieur au patrimoine mobilier (Ferrante, Guillas & Solotareff, 2016).

Ces ménages disposent d'un important capital économique sans appartenir aux « super riches » (Hugrée, Penissat & Spire, 2017 ; Sherman, 2017) et ils jouent parfois sur cette ambiguïté pour se positionner aux marges du groupe des élites, à l'instar de certain·e·s enquêté·e·s de Rachel Sherman. Dans son travail sur le rapport à la richesse de ménages new-yorkais aisés, elle distingue les ménages se comparant à plus riches qu'eux (*upward-oriented*) qui ont tendance à minimiser leur privilège, des ménages qui se situent par rapport à d'autres moins dotés (*downward-oriented*) qui expriment davantage de reconnaissance et de gêne vis-à-vis de leurs avantages (Sherman, 2017). Les premiers ont généralement gagné plutôt qu'hérité leur richesse et sont politiquement conservateurs. Le deuxième groupe est davantage constitué de mobiles ascendants ou d'héritiers, qui travaillent dans le secteur créatif. Les ménages rencontrés dans le cadre de mon enquête en banlieue parisienne se rapprochent du groupe des « *upward-oriented* » : malgré leur capital économique conséquent, ils remettent parfois en question leur situation de privilégiés et peuvent tenir des discours de privation. Ce faisant, ils se positionnent à la marge des élites et contribuent à ce que finalement la richesse ne se rencontre jamais (Herlin-Giret, 2018), faute que quiconque accepte de l'incarner.

La plupart des enquêté·e·s sont dans une situation de reproduction sociale : elles-ils ont grandi dans des ménages aisés, propriétaires de leur logement, dont le père était également cadre, ingénieur, médecin ou encore chef d'entreprise. Mais les personnes enquêtées ne sont pas pour autant des descendant·e·s de la grande bourgeoisie, davantage étudié·e·s par la sociologie et dont une part importante de la vie est rendue publique par la lignée familiale ou encore par des annuaires mondains (Grafmeyer, 1992). Nombre de leurs parents étaient d'ailleurs eux-mêmes dans une situation d'ascension sociale. Leur position sociale fait davantage de ces ménages des new ordinary elites (Savage, 2015). De plus, ces ménages n'héritent pas dès le début de leur trajectoire. L'héritage<sup>7</sup> vient consolider leur patrimoine immobilier mais il ne le constitue pas principalement. Leur capital économique résulte donc d'abord d'un processus d'accumulation progressive permettant aux enquêté·e·s de se positionner aux marges du groupe des élites et de tenir des discours de privation.

Pour les personnes rencontrées, c'est leur carrière résidentielle progressive qui légitime également face à l'enquêtrice les possessions actuelles. Une certaine distorsion peut ainsi naître entre les discours et la position occupée, comme c'est le cas pour Sylvie Toussaint (53 ans, femme au foyer, trois enfants) née de parents coiffeurs, propriétaires de leur pavillon dans la proche banlieue parisienne, mariée à un chirurgien-dentiste né à Paris d'un père cadre supérieur et d'une mère au foyer. Je rencontre Sylvie Toussaint dans sa maison de plus de 350 m<sup>2</sup> sur une parcelle de 1 200 m<sup>2</sup>, située sur les bords de Marne, à 20 minutes en RER du centre de Paris. Elle m'explique dès le début de l'entretien avoir « emprunté vraiment à la gorge » pour acheter avec son mari leur première maison à 29 ans, après avoir passé quatre ans en location à « mettre de l'argent par les fenêtres ». Elle décrit ce choix comme « pas facile financièrement », mais une fois le « cap » de l'acquisition passé, le couple y prend goût et se constitue au fil des années un patrimoine immobilier : « mais on a beaucoup... on a acheté des biens, on a retapé des biens, on a fait beaucoup de travaux avec mon mari dans notre vie, voilà, on a une certaine compétence à se projeter... ». Si elle me précise qu'elle n'a pas « 10 000 biens » elle ne me dira pas le chiffre exact et je

sais seulement qu'elle a au moins, en plus de sa résidence principale, une maison secondaire dans le Sud de la France, un appartement à Paris et le cabinet de son mari à Paris également. C'est elle qui s'occupe de gérer les locations de ses biens, qui sont désormais toutes saisonnières : « ras-le-bol de la location traditionnelle parce qu'on n'est pas protégé et que malgré tout, tout ça c'est pas venu sous le pied du cheval et qu'on a des crédits à payer, des charges énormes... Et que tout ça on l'a fait à crédit ». Le fait d'acheter à crédit est ici utilisé comme argument prouvant l'effort consenti par le ménage et sa prise de risque dans un système qui « surprotège le locataire ». Ainsi, Sylvie tient à rappeler en entretien que « le propriétaire est pas forcément blindé », alors même que le capital immobilier dans lequel elle investit atteint plusieurs millions d'euros.

Ainsi, malgré leur capital économique conséquent, beaucoup d'enquêté-e-s cherchent à cacher, voire à minimiser leur richesse et se positionnent elles-eux-mêmes dans une situation marginale vis-à-vis d'un supposé cœur des élites.

## **Des capitaux scolaires incertains**

Malgré leur important capital économique, les personnes enquêtées peuvent être considérées comme appartenant à une fraction marginale du groupe des classes supérieures en raison du volume et de la structure de leur capital scolaire. Le capital scolaire est un pilier dans la structuration des groupes sociaux dominants (Passeron & Bourdieu, 1964). Son importance dans les mécanismes de reproduction sociale conjuguée à sa difficulté d'acquisition et au contraire sa très forte intériorisation par les enfants dont les parents en sont dotés, en font un atout majeur des classes supérieures. Le rapport au capital scolaire de la fraction de classe étudiée illustre l'ambivalence de leur position. Alors que leur situation dominante les amène à accorder une importance particulière à l'acquisition de ce capital pour leurs enfants, leurs propres ressources, davantage économiques, les poussent à privatiser les carrières scolaires de leurs enfants pour assurer la reproduction sociale et parfois contrebalancer un niveau scolaire moyen.

Le capital scolaire des enquêté-e-s et de leurs conjoint-e-s se structure autour de quatre pôles de taille à peu près équivalente. Le premier pôle, le plus prestigieux, regroupe des individus diplômés de grandes écoles, souvent de commerce, ou ayant fait des cursus longs menant à des professions libérales comme médecins ou avocats. Un second groupe rassemble les personnes ayant fait des écoles de commerce ou d'ingénieur privées et moins prestigieuses, souvent localisées en province. Le troisième groupe concentre les individus diplômés de l'université, avec un niveau compris entre Bac+3 et Bac+5, souvent en management ou en gestion, dans des formations sélectives de la région parisienne. Enfin, le dernier quart des enquêté-e-s a suivi des formations courtes de type BTS action commerciale, DUT vente, école d'infirmière ou encore ont un niveau Bac/Certificat d'études. Ainsi, au-delà du volume, la structure des capitaux scolaires positionne également socialement mes enquêté-e-s du côté des fractions du pôle privé des classes supérieures. En effet, on constate la prééminence des études de commerce et, dans une moins mesure, des études scientifiques d'ingénieur ou de médecine.

De fortes variations de genre et de générations sont visibles dans la répartition des enquêté·e·s entre ces pôles, puisque les hommes et les enquêté·e·s les plus jeunes sont les plus diplômé·e·s. Pour les femmes, un plus faible niveau d'études peut entraîner un statut professionnel marginal puisqu'elles sont souvent femmes au foyer, ou occupent des emplois à temps partiel, à domicile ou encore de manière intermittente. Les hommes les moins qualifiés des ménages enquêtés, qui sont également les plus âgés, sont généralement devenus chefs d'entreprise (le plus souvent en réinvestissant des capitaux familiaux) ou bien ont fait une carrière interne qui leur a permis de devenir des « cadres maison ».

Cette structure particulière du capital scolaire des enquêté·e·s se répercute dans celle de leurs enfants. Elle illustre particulièrement bien la position ambivalente et parfois marginale de ces fractions de classe. En effet, leur reproduction sociale est moins assurée que celle de leurs homologues davantage dotés en capital culturel, dont les enfants font plus massivement des classes préparatoires après le bac et ont plus tendance à être diplômés de grandes écoles. Les ménages enquêtés accordent ainsi une attention particulière au parcours scolaire des enfants, qui fait l'objet d'un investissement familial important (Le Wita, 1988). Cet investissement se fait d'abord en temps et concerne le choix des établissements, le suivi des devoirs, mais aussi l'implication comme parents d'élève (Gombert, 2008). Ce suivi est principalement porté par les femmes, d'autant plus qu'elles sont au foyer. Elles abordent en effet longuement et en détail les parcours scolaires de leurs enfants au cours des entretiens. Ces fractions du pôle privé ont cependant des « attentes et [des] pratiques à dominante instrumentales » (Gombert & van Zanten, 2004) vis-à-vis de l'institution scolaire et de ses représentant·e·s. Un exemple de ce rapport instrumental à l'école est l'importance cruciale accordée aux mathématiques, qui peut être interprétée comme une manière d'anticiper la sélection et d'assurer la rentabilité des diplômes. Les parents rencontrés s'investissent auprès des enseignant·e·s (Le Wita, 1988) par exemple pour assurer leur passage dans une filière scientifique, y compris lorsque cela déclenche un conflit, ou entraîne un retour vers l'école publique ou un redoublement. Malgré cet investissement, les parents doivent souvent se confronter au niveau moyen de leurs enfants, voire à des situations d'échec scolaire. Pour ces fractions du pôle privé, la gestion d'un patrimoine immobilier et l'attention portée par les parents à l'accumulation de capital économique (voir ci-dessous) peut venir interférer avec l'acquisition d'un capital culturel et scolaire légitime (Henri-Panabière, 2010). Ces échecs sont souvent interprétés en des termes médicaux ou d'inadaptation liée à des qualités intrinsèques de l'enfant (Lignier, 2013).

Pour peser sur ces parcours scolaires, qui sont parfois en-deçà des attentes des parents, l'investissement réalisé par les parents se fait également en argent, puisque beaucoup d'enfants fréquentent des écoles privées pendant leur scolarité (Oberti, 2007), jusqu'à leurs études supérieures. Une écrasante majorité des enfants des ménages enquêtés, en âge de faire ou d'avoir fini leurs études supérieures au moment de l'enquête, sont en formation ou diplômé·e·s d'écoles privées de commerce ou d'ingénieur post-bac. Au contraire, très peu d'entre elles et eux vont en classes préparatoires. Les écoles privées fréquentées permettent d'éviter l'université, qui fonctionne comme un véritable repoussoir pour ces fractions de classe du pôle privé. Mais ces écoles souvent récentes sont chères, ainsi que moins prestigieuses et renommées que celles accessibles après une classe préparatoire. De plus, l'offre de ces « petites écoles » est en très forte croissance (Blanchard, 2015), ce qui nuit à la diffusion d'une information claire et fait planer le spectre d'une rentabilité du diplôme incertaine et d'une reproduction sociale non assurée.

Le capital culturel de mes enquêté·e·s ne se résume pas à leur capital scolaire. Les autres facettes du capital culturel ont fait l'objet de peu de questions lors de mon enquête mais il est intéressant de noter que si de nombreuses personnes entretenaient un rapport particulier à la peinture (tableaux en décoration, peinture comme hobby, visite d'expositions et/ou fréquentation de galeries) et dans une moindre mesure à la musique (piano dans les espaces de réception, cours de musique pour les enfants), aucun·e enquêté·e n'a parlé de lecture et je n'ai jamais aperçu de bibliothèque dans les salons et autres espaces de réception des logements où j'ai été reçue, où les seuls livres visibles étaient souvent des albums de grand format mis en scène comme des objets de décoration<sup>8</sup>. Cette structure particulière du capital culturel des fractions de classe enquêtées les place dans une situation marginale vis-à-vis de ménages plus dotés, cumulant un capital économique à des ressources scolaires plus prestigieuses et à un capital culturel plus diversifié.

## Une position résidentielle marginale ?

Le dernier élément allant dans le sens d'un positionnement de notre population d'enquête aux marges du groupe des élites est la localisation de leur résidence principale dans des quartiers de la banlieue résidentielle de la métropole parisienne. Cette localisation est ambivalente, entre des logiques d'accessibilité et de privatisation de l'espace, et également en fonction des biens immobiliers détenus.

Les quartiers étudiés sont des espaces marqués par un fort entre-soi, où les classes supérieures du pôle privé se regroupent de plus en plus (Préteceille, 2006). Les prix du foncier dans ces quartiers sont élevés et témoignent du fait que le déménagement en banlieue ne résulte pas d'une contrainte financière qui éloigne les ménages de la capitale, comme c'est le cas des gentrificateurs du Bas-Montreuil étudiés par Anaïs Collet (2012). Pour les ménages enquêtés, le choix d'une localisation en banlieue se fait prioritairement pour avoir le meilleur cadre de développement possible pour leurs enfants, à la fois vert et spacieux. L'importance accordée à l'espace familial se conjugue avec un mouvement de repli sur l'espace du foyer et du quartier (Cousin, 2014). À l'échelle du ménage, être propriétaire d'une maison en banlieue est un signal fort de l'appartenance de classe, figé dans l'espace physique de la ville. C'est ce dont témoigne Agnès Jacob (60 ans, retraitée infirmière à temps réduit, mariée à un expert-comptable, quatre enfants) : alors qu'elle décrit son quartier et en vante les qualités, elle s'inquiète de la manière dont je vais la catégoriser : « Après vous allez penser qu'on est des nantis ou des privilégiés! Enfin je dis ça comme ça, mais c'est vrai que, est-ce qu'on peut se considérer comme privilégiés ou nantis ? j'en sais rien mais c'est vrai qu'on a quand même de la chance quoi ! »

Au-delà du quartier, les maisons sont également des marqueurs sociaux importants : elles sont spacieuses, ont des pièces spécifiquement dédiées à la réception et font l'objet d'un travail attentif de décoration réalisé par les femmes. La dénomination même des maisons est sujette à distinction puisque ces dernières sont parfois appelées « pavillon », « villa » ou « propriété » afin d'entériner leur particularité. Ces logiques de distinction incarnées dans les maisons sont particulièrement visibles pour les propriétés entourées de plusieurs milliers de mètres carrés de terrain.

La localisation en banlieue se révèle cependant à double tranchant puisqu'elle place ces fractions relativement en marge de Paris, des « beaux quartiers » et des classes supérieures, formant le cœur de l'élite, qui s'y concentrent (Pinçon & Pinçon-Charlot, 1989). Elle permet un certain isolement qui favorise l'entre-soi, mais cet enclavement peut également peser sur les enfants, en raison de l'éloignement vis-à-vis des transports en commun<sup>9</sup>, voire les éloigner de la vie culturelle et active de Paris. Certains ménages sont prêts à trouver des solutions alternatives pour garantir à leurs enfants une forte accessibilité à Paris, qui permet aussi l'incorporation de normes dominantes, comme me l'explique Gilles Marzin (66 ans, architecte, marié à une médecin spécialiste, deux enfants) :

« Comme ne je voulais pas les... je voulais qu'ils puissent sortir, à l'époque ça ne se faisait pas mais ils ont eu des voitures sans permis. Dès l'âge de 14 ans. [...] Ce qui fait qu'ils pouvaient aller à Paris. Pour aller au ciné, pour aller voir des expositions, voir leurs copains, leurs grands-parents. Donc c'est aussi... ils ne sont pas restés confinés Rueil-Malmaison. Très tôt. Voilà ».

De plus, habiter un quartier résidentiel en banlieue pèse également sur les femmes, davantage en charge des déplacements relatifs aux loisirs des enfants, qui passent beaucoup de temps en voiture. Les femmes rencontrées qui sont au foyer souffrent également d'un sentiment d'enfermement domestique, renforcé par l'aspect résidentiel et peu animé des quartiers étudiés.

Certains espaces étudiés ont une morphologie pavillonnaire plus classique [voir photographies en annexe], qui renforce le sentiment d'avoir affaire à une fraction de classe aux marges des élites et cristallise l'ambivalence de leur position sociale. C'est notamment le cas du Hameau de la Vervolière à Rueil-Malmaison où j'ai rencontré une dizaine de ménages. C'est un lotissement semi-fermé construit dans les années 1980 qui regroupe une centaine de maisons mitoyennes, quasiment identiques, faisant entre 200 et 250 m<sup>2</sup> et qui valent en moyenne un million d'euros au moment de l'enquête. Certain-e-s enquêté-e-s avouent avoir été sceptiques sur le quartier qui « fait un peu playmobil land » (Valérie Devaux, 46 ans, femme au foyer, mariée à un directeur commercial, trois enfants). Jean Ritter (77 ans, retraité ingénieur, marié à une retraitée secrétaire en emploi réduit, trois enfants) me parle de l'acquisition de sa maison, 35 ans plus tôt, en mettant en avant la mauvaise qualité de certaines prestations (murs, sols, combles non aménagés, volets). Il m'explique la réaction de son père à qui il demande une aide financière : « quand j'ai dit à mon père le prix de la maison il m'a dit : "Mais vous achetez un château ?". Et pour l'anecdote, mon père a toujours pensé qu'on s'était fait rouler... ».

Malgré la promiscuité et le manque de cachet des maisons, les ménages interrogés choisissent d'habiter dans ce type de lotissement pour trois raisons principales : le cadre familial, la sécurité – la vigilance collective s'exerçant plus facilement que dans les espaces plus prestigieux davantage clôturés – et la garantie de leur investissement. En effet, les règles qui s'appliquent en termes de modes de vie, de restauration, d'entretien et d'aménagement des maisons contraignent les ménages – dans le choix de la couleur de leurs volets, du type de plantation ou encore des animaux domestiques – mais garantissent dans le même temps la stabilité du standing de leur environnement. On peut faire l'hypothèse que pour certain-e-s, le fait que le capital économique soit déterminant dans la reproduction sociale les incite à investir dans des biens immobiliers « sûrs », dans des quartiers résidentiels homogènes en banlieue. De

plus, c'est également pour mieux maîtriser leur patrimoine que certaines personnes s'investissent dans les conseils syndicaux bénévoles, instances qui leur permettent de recréer du pouvoir à l'échelle locale.

Les ménages enquêtés sont davantage orientés vers des logiques d'accumulation de capital économique, au cœur desquelles la propriété immobilière occupe une place centrale. Ils accordent une importance à l'institution scolaire mais sont relativement moins dotés en capitaux culturels et scolaires que d'autres fractions des classes dominantes, notamment au niveau des titres scolaires du supérieur. Ils ont également choisi de vivre dans des quartiers homogènes de la banlieue résidentielle parisienne, où les prix élevés garantissent la sélectivité sociale et la rentabilité de leur investissement. L'appartenance aux classes supérieures passe par la mise à distance des autres groupes sociaux à travers la ségrégation résidentielle. Or si les ménages enquêtés cherchent avant tout à se protéger des classes populaires, leurs choix résidentiels ont comme effet de les éloigner également des fractions des classes supérieures plus dotées en capital culturel et résidant plus souvent en centre-ville. Derrière ces capitaux et ce statut résidentiel, il y a un travail qui est souvent pris en charge par les femmes afin de les entretenir et de favoriser leur transmission – à travers la gestion du patrimoine immobilier et des locations le cas échéant, par l'éducation des enfants ou encore le travail d'aménagement intérieur des maisons.

L'étude de cette fraction des classes supérieures nous amène à deux conclusions. La première est la nécessité de ne pas s'arrêter aux seuls discours des enquêté-e-s de classes supérieures et de confronter ces derniers à leurs possessions et à leurs pratiques afin de saisir au mieux leur positionnement social. Cette conclusion fait écho à la notion d'« élite ordinaire » utilisée par Mike Savage pour décrire les individus moins dominants que les élites traditionnelles. En effet, l'analyse des positions et de l'auto-positionnement de la fraction du pôle privé donne à voir cette contradiction entre des individus appartenant à l'élite mais se sentant ordinaires. La deuxième conclusion repose sur l'apport heuristique qu'il y a à envisager ce positionnement en termes d'espace social et de structure des capitaux, en complément d'une analyse en termes de distance entre un cœur et ses marges. Si les ménages étudiés peuvent se positionner à distance des élites en minimisant leur richesse dans leurs discours et en résidant en première couronne de la banlieue parisienne, leur dotation en capital économique les situe au sein du groupe dominant dans la répartition des richesses. Ainsi, l'analyse des ressources de la fraction des classes supérieures du pôle privé et de leur articulation nous renseigne sur les frontières internes aux groupes dominants.

L'entrée par le monde privé contribue à faire apparaître ces différences à travers l'analyse des parcours résidentiels ou scolaires. Le dispositif empirique qui conduit à se concentrer sur les femmes de ces ménages, souvent en activité réduite, laisse en partie dans l'ombre la question du pouvoir tiré de la sphère professionnelle. Mais l'absence d'engagement politique des enquêtés et leur peu d'intérêt pour ces questions, suggère que les ressources tirées de leur activité contribuent davantage à des formes d'accumulation privée de richesse qu'à les rapprocher des élites politiques traditionnelles. L'importance du monde privé pour ces ménages n'est donc pas qu'un effet de l'enquête : c'est aussi le résultat d'un mouvement de repli sur la sphère domestique.

## Notes

1. L'usage du terme « élites » renforce cette homogénéisation des classes supérieures et renvoie davantage à un concept indigène (Denord, Lagneau-Ymonet & Thine, 2011) qui entérine leur volonté de constitution d'un front uni (Goblot, 2010) pour défendre au mieux leurs propres intérêts (Pinçon-Charlot & Pinçon, 2010).
2. Six entretiens ont été réalisés avec un couple hétérosexuel, 40 avec une femme seule et 14 avec un homme seul.
3. Sur la difficulté d'aborder les questions d'argent et de patrimoine au cours d'enquêtes auprès des classes supérieures, voir notamment les travaux de Camille Herlin-Giret (2018) et Rachel Sherman (2017).
4. Afin de garantir l'anonymat des enquêté-e-s, leurs noms et prénoms ont été modifiés.
5. Le peu de femmes actives rencontrées peut s'expliquer par la difficulté qu'ont ces femmes à se dégager du temps libre pour l'entretien en raison de la charge que constitue encore leur deuxième journée de travail (Hochschild & Machung, 2012).
6. Les éléments les plus importants pris en compte pour estimer la valeur des maisons sont sa localisation, sa taille, sa date de construction et la présence d'équipement comme une piscine par exemple. S'y ajoutent d'autres éléments observés au domicile, comme par exemple la décoration, ou captés lors des entretiens avec les questions relatives aux habitudes, loisirs et vacances. Ces points renseignent sur leurs styles de vie et leurs moyens financiers.
7. Si les revenus salariaux sont davantage l'apanage des hommes au sein de mon groupe d'enquêté-e-s, les soutiens et les héritages familiaux proviennent des femmes autant que des hommes des ménages enquêtés.
8. Dans *La Distinction*, Pierre Bourdieu donne des exemples des livres présentés avec ostentation dans les intérieurs bourgeois : « revues de décoration et livre d'art, guides bleus et récit de voyage, romans régionalistes et biographies de grands hommes » (Bourdieu, 1979, p. 334).
9. Surtout à Rueil-Malmaison, où il n'y a qu'une seule gare de RER relativement excentrée, alors que la ville de Saint-Maur-des-Fossés, pourtant plus petite (11,25 km<sup>2</sup> pour 14,70 km<sup>2</sup>) en compte quatre.

## Bibliographie

Amar M. (2010), « Les très hauts salaires du secteur privé », INSEE Première, n° 1288.

Amossé T. & G. De Peretti (2011), « Hommes et femmes en ménage statistique : une valse à trois temps », *Travail, genre et sociétés*, vol. 26, n° 2, pp. 23-46. DOI : 10.3917/tgs.026.0023

Andreotti A., Le Galès P. & J.-F. Moreno Fuentes (2016), *Un monde à la carte : villes et mobilités des cadres supérieurs européens*, traduit par I. Mennesson, Paris, Presses universitaires de France. DOI : 10.3917/puf.legal.2016.03

Blanchard M. (2015), *Les Écoles supérieures de commerce : sociohistoire d'une entreprise éducative en France*, Paris, France, Éditions Classiques Garnier.

Bouffartigue P. & C. Gadea (2000), *Sociologie des cadres*, Paris, Éditions La Découverte.  
DOI : 10.3917/dec.bouff.2000.01

Bourdieu P. (1979), *La Distinction . Critique sociale du jugement*, Paris, Les Éditions de Minuit.

Collet A. (2012), « Montreuil, "le 21ème arrondissement de Paris " ? . La gentrification ou la fabrication d'un quartier ancien de centre-ville », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 195, n° 5, pp. 12 37.

Cousin B. (2014), « Entre-soi mais chacun chez soi. L'agrégation affinitaire des cadres parisiens dans les espaces refondés », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 204, n° 4, pp. 88 101.

Davidoff L. & C. Hall (2014), *Family Fortunes . Hommes et femmes de la bourgeoisie anglaise*, Paris, Éditions La Dispute. DOI : 10.4324/9781315157610

Denord F., Lagneau-Ymonet P. & S. Thine (2011), « Le champ du pouvoir en France », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 190, n° 5, pp. 24. DOI : 10.3917/arss.190.0024

Dudouet F.-X. & H. Joly (2010), « Les dirigeants français du CAC 40 : entre élitisme scolaire et passage par l'État », *Sociologies pratiques*, vol. 21, n° 2, pp. 35 47. DOI : 10.3917/sopr.021.0035

Ferrante A., Guillas D. & R. Solotareff (2016), « Entre 2010 et 2015, les inégalités de patrimoine se réduisent légèrement », *INSEE Première*, n° 1621.

Goblot E. (2010 [1925]), *La Barrière et le niveau. Étude sociologique sur la bourgeoisie française moderne*, Paris, France, Presses universitaires de France. DOI : 10.3917/puf.goblo.2010.01

Godechot O. (2013), « Financiarisation et fractures socio-spatiales », *L'Année sociologique*, vol. 63, n° 1, pp. 17 50. DOI : 10.3917/anso.131.0017

Gombert P. (2008), *L'École et ses stratèges . Les pratiques éducatives des nouvelles classes supérieures*, Rennes, Presses universitaires Rennes. DOI : 10.4000/books.pur.9785

Gombert P. & A. van Zanten (2004), « Le modèle éducatif du pôle "privé" des classes moyennes : ancrages et traductions dans la banlieue parisienne », *Éducation et sociétés*, vol. 14, n° 2, pp. 67 83. DOI : 10.3917/es.014.0067

Grafmeyer Y. (1992), *Quand le Tout-Lyon se compte : lignées, alliances, territoires*, Lyon, Presses universitaires de Lyon.

Henri-Panabière G. (2010), *Des Héritiers en échec scolaire*, Paris, Éditions La Dispute.

Herlin-Giret C. (2018), « En quête de richesse. Comment faire parler d'argent ? », *Genèses*, vol. 111, n° 2, pp. 137-155.

Hochschild A. & A. Machung (2012), *The Second Shift: Working Families and the Revolution at Home*, New York, Penguin Books.

Hugrée C., Penissat E. & A. Spire (2017), *Les Classes sociales en Europe . Tableau des nouvelles inégalités sur le vieux continent*, Marseille, Éditions Agone.

Lamont M. (1995), *La Morale et l'argent . Les Valeurs des cadres en France et aux États-Unis*, Paris, Éditions Métailié.

Le Wita B. (1988), *Ni Vue ni connue . Approche ethnographique de la culture bourgeoise*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'Homme. DOI : 10.4000/books.editionsmssh.2986

Lignier W. (2013), « Comment rester dominant ? Les classes supérieures face aux incertitudes de leur reproduction », *Savoir/Agir*, vol. 26, n° 4, pp. 51-56. DOI : 10.3917/sava.026.0051

Oberti M. (2007), *L'École dans la ville . Ségrégation - mixité - carte scolaire*, Paris, Presses de Sciences Po. DOI : 10.3917/scpo.obert.2007.01

Ostrander S. A. (1984), *Women of the Upper Class*, Philadelphia, Temple University Press.

Passeron J.-C. & P. Bourdieu (1964), *Les Héritiers . Les étudiants et la culture*, Paris, Les Éditions de Minuit.

Pinçon M. & M. Pinçon-Charlot (1989), *Dans les Beaux quartiers*, Paris, Éditions du Seuil.

Pinçon-Charlot M. & M. Pinçon (2010), *Les Ghettos du gotha. Au cœur de la grande bourgeoisie*, Paris, Éditions Points.

Préteceille E. (2006), « La ségrégation sociale a-t-elle augmenté ? La métropole parisienne entre polarisation et mixité », *Sociétés contemporaines*, vol. 62, n° 2, pp. 69-93.

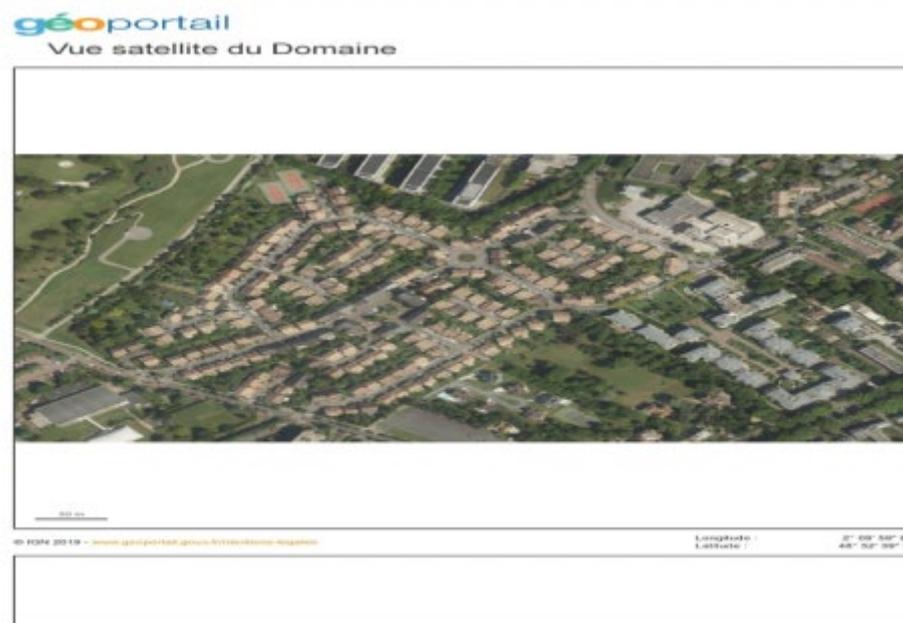
Savage M. (2015), *Social Class in the 21st Century*, London, Pelican Publisher. DOI : 10.2501/IJMR-2016-019

Schwartz O. (2012), *Le Monde privé des ouvriers*, Paris, Presses universitaires de France. DOI : 10.3917/puf.schwa.2012.01

Sherman R. (2017), *Uneasy Street. The Anxieties of Affluence*, Princeton, Princeton University Press. DOI : 10.1515/9781400888504

Singly de F. & C. Thélot (1989), *Gens du privé, gens du public : la grande différence*, Paris, Éditions Dunod.

## ANNEXE



*Annexe 1 : Photographie aérienne (Source IGN 2019)*



*Annexe 2 : Photographie d'un lotissement (crédits personnels)*